



Assemblée Générale du 12 décembre 2019

Note de synthèse

Lors de la séance, les points suivants seront abordés :

1. Présentation du plan stratégique 2020-2022 ;
2. Présentation du budget 2020 et approbation de la grille tarifaire 2020 ;
3. Désignation d'un administrateur - Candidature de monsieur Eric Sornin représentant les CPAS.

La séance sera précédée à 18h00 d'une présentation de la vision et des nouveautés produits proposées par iMio :

- Notre vision de la digitalisation de l'administration ;
- Présentation du portail citoyen de publication des décisions des organes délibérants ;
- Présentation de cas d'intégration avec les outils régionaux :
 - Urban et la cartographie régionale ;
 - PST et eCompte.

La séance en tant que telle de l'Assemblée Générale débutera à 18h30 et les présences seront alors clôturées. Le Pré-PV de l'Assemblée Générale est en annexe.

Nous vous invitons à télécharger toutes les annexes ainsi que le modèle de délibération sur notre site internet à l'adresse <http://www.imio.be/documents>.

1 Présentation du plan stratégique 2020-2022

Une présentation du plan stratégique 2020-2022 et du plan financier sera faite en séance.

Nos grands axes stratégiques seront :

Objectif stratégique 1 - Consolider la reconnaissance d'iMio comme partenaire des Pouvoirs locaux et acteur public Wallon de la mutualisation informatique.

- Poursuivre et amplifier les services attendus par les Pouvoirs locaux et améliorer la qualité des services rendus.
- Positionner iMio comme l'interlocuteur IT des Pouvoirs locaux vis-à-vis des Pouvoirs régionaux et fédéraux. Viser notre reconnaissance d'acteur technologique majeur "ensemblé" des Pouvoirs locaux permettant la mise en œuvre de partenariats publics/privés et publics/publics durables.
- Étendre les communautés de contributeurs et d'utilisateurs de logiciels libres et/ou de projets open data. Soutenir et développer les démarches de co-production et de mutualisation.
- Communiquer et bien faire comprendre le rôle et la mission d'iMio (Gouvernance aux mains des PL, in-house, ensemblier, prioriser l'intérêt général et défendre les intérêts des PL, l'indépendance par rapport au secteur privé ...)
- Aligner les projets "bottom-up" émanant des Pouvoirs locaux avec la politique "top-down" régionale, fédérale et européenne.



- Développer des liens avec les milieux technologiques et universitaires afin de partager et consolider notre modèle.

Objectif stratégique 2 - Fournir une offre technologique durable correspondant aux besoins des membres.

- Assurer une veille technologique efficace de manière à garantir la pérennité des investissements tout en favorisant l'innovation.
- Développer un gestion "agile" des projets.
- Mettre en place des plateformes collaboratives (tasks force Pouvoirs locaux, outils techniques, groupes de travail, ateliers, ...).
- Mettre en œuvre les moyens et les compétences afin d'assurer la continuité de service et la maîtrise technologique des outils proposés. Maîtriser le coût de sortie lors de la transition vers une nouvelle technologie.
- Systématiser l'usage des technologies innovantes (cloud, web, industrialisation, ...).
- Intégrer autant que possible les outils régionaux et fédéraux.
- Investir dans l'industrialisation afin d'accélérer la diffusion massive de nos solutions.
- Mettre en œuvre un cadre d'interopérabilité pour les Pouvoirs locaux.

Objectif stratégique 3 - Accompagner les Pouvoirs locaux dans la transformation digitale des services publics.

- Rédiger et fournir aux membres des documents favorisant les bonnes pratiques.
- Les aider à faire évoluer leur IT locale selon les bonnes pratiques.
- Mettre en collaboration avec l'UVCW une tasks force IT Pouvoirs locaux.
- Systématiser le recours à la mutualisation, cœur de notre réussite.

Objectif stratégique 4 - Améliorer le fonctionnement de l'organisation.

- Optimiser la gestion des ressources humaines. (évaluation, formation continue, ...)
- Améliorer le bien-être au travail. (mieux communiquer en interne, diminuer la pression sur les équipes, ...)
- Renforcer les équipes pour être plus en adéquation avec les besoins et attentes des membres.
- Optimiser notre fonctionnement.

Objectif stratégique 5 - Maitriser la croissance et les coûts pour tendre vers l'autonomie financière.

- Mettre en place les mécanismes nécessaires aux financements structurels des activités de R&D pour permettre un découplage entre les coûts de sous-traitance et la tarification des membres.
- Mieux équilibrer le ratio sous-traitance et ressources internes.
- Respecter le plan financier fixé pour 2020-2022.
- Atteindre l'autonomie financière en 2022 en ce qui concerne les subsides de fonctionnement.

Vote :	Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Les représentants des autres membres associés seront invités à voter.
--------	---

2 Présentation du budget 2020 et approbation de la grille tarifaire 2020

Budget 2020 :

Le budget 2020 sera présenté et commenté en séance.

Les objectifs de chiffre d'affaires par solution sont les suivants :

Solutions	Objectifs 2019	Objectif 2020	Progression
Conseil	200 000,00 €	250 000,00 €	25,00%
Espace de stockage	20 000,00 €	45 000,00 €	125,00%
iA. AES	130 000,00 €	145 000,00 €	11,54%
iA. Délib	875 000,00 €	940 000,00 €	7,43%
iA. Docs	310 000,00 €	400 000,00 €	29,03%
iA. GPEC	80 000,00 €	60 000,00 €	-25,00%
iA. PST	100 000,00 €	130 000,00 €	30,00%
iA. Tech	550 000,00 €	650 000,00 €	18,18%
iA. Téléservice	200 000,00 €	300 000,00 €	50,00%
iA. Urban	300 000,00 €	320 000,00 €	6,67%
iA. Web	485 000,00 €	510 000,00 €	5,15%
Total général	3 250 000,00 €	3 750 000,00 €	15,38%

Soit une progression de 15%.

La synthèse du budget 2020 est la suivante :

	2020
Chiffre d'affaire	3 750 000 €
Rémunérations et charges sociales	(2 680 000 €)
Sous-traitance & hébergement	(835 000 €)
Marge S/ activité	235 000 €
Frais généraux	(363 000 €)
EBITDA	(128 000 €)
Amortissements	(130 000 €)
Jetons de présence	(20 000 €)
Divers - Taxes	(1 000 €)
EBIT	(279 000 €)
Produits & Frais financiers	(5 000 €)
Subsides accordés	264 000 €
Consommation subsides	20 000 €
Résultat final	(0 €)



Ce budget est sujet au respect des engagements pris par le Gouvernement Wallon concernant le soutien d'iMio.

Une demande de support financier sera adressée au Gouvernement Wallon. En cas de refus du Gouvernement Wallon, cet apport devra être supporté par nos membres.

Grille tarifaire 2020 :

Le prochain dépassement de l'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans le secteur public devrait se produire selon les prévisions en janvier 2020. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient adaptés au coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2% au premier trimestre 2020.

Le Conseil d'Administration a donc décidé d'indexer la tarification 2020 de 2% et ce à partir du 01/01/2020.

Il sera demandé de voter sur la tarification 2020.

Vote :	Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Les représentants des autres membres associés seront invités à voter.
Annexes fournies	<ul style="list-style-type: none">• Plan financier 2020-2022• Tarification 2020

3 Désignation d'un administrateur - Candidature de monsieur Eric Sornin représentant les CPAS

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2019, aucun candidat n'avait été proposé par nos membres pour représenter les CPAS.

Nous avons reçu le 04 juillet 2019 du CPAS de Sambreville (décision du conseil du 19 juin 2019) la candidature de monsieur Eric Sornin.

Le CPAS de Sambreville détient 1 Part B mais compte tenu du parrainage de cette candidature par la ville de Sambreville (membre qui détient effectivement 100 parts A), celle-ci est recevable.

Il sera demandé de voter sur la candidature de monsieur Sornin comme administrateur représentant les CPAS.

Vote :	Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Les représentants des autres membres associés seront invités à voter.
Annexes fournies	Néant